

Le Courrier du Cambodge

Bulletin d'information publié par l'Ambassade Royale du Cambodge

01-15 oct. 2016

Année 18-Numéro 175

Commémoration du 50e anniversaire de la visite du général Charles de Gaulle au Cambodge

Discours de Son Excellence M. PRAK Sokhonn,

Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale

50e anniversaire du "discours de Phnom Penh" du Général de Gaulle,

Président de la République française

"Charles de Gaulle, un visionnaire"

Samdech,
Monsieur Jacques Goodfrain,
président de la Fondation Charles de
Gaulle,

Monsieur l'Ambassadeur de
France,

Mesdames et Messieurs les
membres de l'Assemblée nationale et
du Sénat,

Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de
vous souhaiter la bienvenue au Minis-
tère des Affaires étrangères et de la
Coopération Internationale.

C'est avec une grande satisfac-
tion que, sur la suggestion de Son Ex-
cellence Monsieur Jean-Claude Poin-



boeuf, Ambassadeur de France, nous cé-
lébrons ensemble un moment exception-
nel de l'histoire du Cambodge, de l'his-
toire de France et de l'histoire du monde.
Et je me réjouis d'accueillir dans le cadre
de cette célébration, M. Jacques God-
frain, ancien ministre de la République
française et Président de la Fondation

Charles de Gaulle.

En fait, il ne s'agit pas seulement
d'histoire. Il s'agit aussi d'évoquer une
personnalité hors du commun, un de ces
géants qui laissent à jamais une trace
que le flot des événements ne saurait
effacer. Charles de Gaulle fut un vision-
naire.

Il le fut à la fois parce que très
vite, l'homme du 18 juin 1940 avait
compris qu'il ne pouvait y avoir de vic-
toire militaire contre un peuple déter-
miné. Il le fut aussi parce que, dans
l'ordre des relations internationales, les
principes énoncés le 1 septembre 1966
ont gardé, cinquante ans plus tard, toute
leur pertinence. (Suite page 2)

Entretien entre Samdech Hun Sen et la Secrétaire générale de la Francophonie

Samdech Akka Moha Sena Padei
Techo Hun Sen, Premier ministre du
Royaume du Cambodge, a reçu le 15
octobre 2016 au Palais de la Paix, à
Phnom Penh, Madame Michaëlle Jean,
Secrétaire générale de la Francophonie,
en visite au Cambodge.



Photo: Hun Yuthkun

S.E. M. Eang Sophalleth, assis-
tant de Samdech Techo Hun Sen, a dit aux journalistes après cette rencontre que Mme Jean
avait hautement apprécié le développement rapide et forte au Cambodge par rapport à sa der-
nière visite en 2014, et qu'elle avait donc souhaité se renseigner sur les facteurs pour la crois-
sance économique et le maintien de la paix au Cambodge. (Suite page 4)

SOMMAIRE

⇒ Le Cambodge célèbre le
25e anniversaire de la signa-
ture des Accords de Paix de
Paris. p3

⇒ **Commerce** : Le ministre
du Commerce: Le Cam-
bodge est devenu le premier
exportateur de vêtements
dans la région. p3

⇒ **Tourisme** : Le Temple
d'Angkor Wat, la destination
la plus fascinante du monde
en 2016. p4

Commémoration... (Suite de la page 1)

Lorsqu'on relit le texte du discours de Phnom Penh prononcé par le Président français, on ne peut s'empêcher d'y trouver des propos qui raisonnent aujourd'hui avec une étonnante actualité. Certes, le contexte est différent puisque, fort heureusement, l'Asie du Sud-Est a cessé d'être le théâtre du déchaînement des horreurs de la guerre. Les bombardiers n'occupent plus le ciel des trois pays de l'ancienne Indochine française. Nos vertes rizières ne sont plus rougies du sang des combattants.



Photo: Google

Mais l'Histoire nous apprend qu'au-delà des bouleversements qui affectent les peuples, il est des constantes dues aux contraintes permanentes de la géographie, du peuplement, des valeurs traditionnelles. Nul doute qu'un peuple ne peut survivre s'il n'est pas attaché au maintien de sa personnalité, de sa dignité, de son indépendance. Nous en savons quelque chose, nous les Khmers, qui avons vu disparaître près d'un tiers de notre population dans la tragédie des années soixante-dix.

Ce risque extrême, nos ancêtres le redoutaient déjà lorsqu'ils observaient un processus de démantèlement qui durait depuis plus de six siècles. Au milieu du 19^e siècle, du grand empire angkorien de Jayavarman VII, il ne restait plus que quatre provinces et notre petit royaume était soumis à la double tutelle de ses deux voisins, le Siam et l'Annam. Le peuple khmer était en passe de se dissoudre dans deux Etats qui auraient eu le Mékong comme frontière commune. C'est alors

que le Roi Ang Duong d'abord, le Roi Norodom Ier ensuite s'adressèrent à la France. Et nous devons à la protection de la France d'avoir enrayé le processus de démantèlement du royaume et d'avoir même rendu au territoire national trois provinces perdues avant son arrivée.

Ce passé est lourd d'enseignements. Pour un petit pays, au demeurant fort peu peuplé et entouré de puissants voisins, et qui plus est, situé au point de rencontre de courants philosophiques majeurs et, au XX^e siècle, sur la ligne de fracture entre les deux grandes idéologies qui s'affrontaient alors, quelle attitude adopter autre que celle du non-alignement et de la neutralité quand on entend protéger sa personnalité et son indépendance dans la dignité ?

Ce fut le choix du Cambodge lorsque le Prince Norodom Sihanouk, notre regretté Roi-Père, participa en 1955 à Bandung à l'éclosion du mouvement des pays non alignés, lorsqu'il refusa d'entrer dans l'OTASE en 1956 et lorsqu'il fit adopter, l'année suivante, une loi proclamant la neutralité du pays.

Le choix de la neutralité, nous l'avons renouvelé dans notre Constitution de 1993, avec raison, puisqu'on a bien vu à quelle tragédie a conduit l'abandon de cette neutralité par les auteurs du coup d'Etat de 1970.

En 1966, le général de Gaulle s'adressant au Chef de l'Etat khmer déclarait "Votre pays parvenait à sauvegarder son corps et son âme parce qu'il restait maître chez lui". Aujourd'hui, c'est ce que nous nous efforçons de pratiquer. Notre diplomatie entend tenir le Cambodge en dehors des différends qui éclatent ici ou là. Nous avons fait le choix d'œuvrer à la paix et d'apporter nos bons offices pour rapprocher les points de vue, apaiser les tensions et prévenir les conflits. Nous ne pouvons nous payer le luxe de choisir un

camp. Bien plus, nous affirmons avec force que personne ne peut exiger de nous que nous fassions des choix qui soient contraires à nos propres intérêts.

Cette conviction du rôle primordial et inaltérable de la nation dans les relations internationales avait incité le Président français, dès 1959, à déconseiller au Président des Etats-Unis de l'époque, le général Eisenhower, de poursuivre un engagement au Sud-Vietnam qui, pourtant, n'était alors que très modeste. Il avait réitéré ce conseil au Président Kennedy qui venait d'autoriser l'épandage de défoliants sur les forêts d'Indochine et ensuite au Président Johnson qui avait ordonné les bombardements sur le Nord-Vietnam, prédisant, des années avant la défaite américaine, que confrontée au sentiment national d'un peuple déterminé, la plus puissante armée du monde ne pouvait vaincre.

Cette vision planétaire du rôle prééminent de l'indépendance nationale dans les relations internationales s'était concrétisée deux ans avant la visite au Cambodge par l'établissement des relations diplomatiques entre Paris et Pékin. Cette vision, il la confirmait dans son discours de Phnom Penh en affirmant, je cite, "il n'y a aucune chance pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique, quelles que puissent être ses intentions". Des paroles qui, encore une fois, trouvent un écho aujourd'hui, alors que, de nouveau, on assiste à un déploiement considérable de forces militaires et que se met en place, une fois encore, une politique d'endiguement.

Je retiendrai surtout de ce discours historique, dont on dira par ailleurs le retentissement mondial, une phrase très courte, mais qui demeure plus que jamais comme un principe

majeur des rapports entre Etats : "Il faut laisser les peuples disposer à leur façon de leur propre destin". Cette phrase raisonne aujourd'hui à nos oreilles comme un propos d'une brûlante actualité. Car, qui ne voit que la pratique de l'ingérence qui s'est généralisée à la faveur de la fin de la guerre froide, est à l'origine de conflits nouveaux et de bouleversements dangereux pour la paix du monde ?



Au cours d'une manifestation grandiose, il affirme aux Cambodgiens, et à l'opinion publique mondiale, la nécessité d'une solution politique au Viêt-nam.

Photo: Google

On a vu, dans une période récente, se développer une doctrine politique dite du "changement de régime" et il s'en est suivi que des interventions militaires ont mis fin, en dehors de toute légalité internationale, à des régimes qui avaient cessé d'être utiles. Cela s'est vu en Irak et en Lybie. Il s'en est suivi également que des dirigeants démocratiquement élus ont été renversés au terme de révoltes provoquées de l'extérieur. Cela s'est vu au Honduras et en Ukraine.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tel qu'il fut inscrit dans la Charte des Nations Unies, est, aujourd'hui, mis à mal en maintes occasions. Pour notre part, nous entendons le faire respecter. D'autant, et je tiens à le rappeler, qu'un des Accords sur le Cambodge signés à Paris en 1991 prescrit aux Etats signataires, je cite, de "s'abstenir de toute ingérence, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte, dans les affaires intérieures du Cambodge".

On s'en rend compte, à travers

les seules phrases du discours de Charles de Gaulle que j'ai rappelées, à quel point cet homme d'Etat, d'une envergure exceptionnelle, était un visionnaire. Ses propos d'hier doivent nous inspirer aujourd'hui. Ils portent en eux une conception des relations internationales qui transcende les événements et les générations. Ils justifient pleinement que nous célébrions le jubilé de ce qui restera à jamais comme le "discours de Phnom Penh de Charles de Gaulle".

Je vous remercie de votre attention.

* * * * *

Le Cambodge célèbre le 25e anniversaire de la signature des Accords de Paix de Paris

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAE-CI), en collaboration avec l'Ambassade de France et l'Institut cambodgien pour la coopération et la paix (PCCI), organise le 20 octobre 2016 au MAE-CI une cérémonie pour marquer le 25e anniversaire de la signature des Accords de Paix de Paris (1991-2016).

Selon un communiqué de presse du MAE-CI rendu public au début de cette semaine, le ministre d'Etat Prak Sokhonn, ministre cambodgien du MAE-CI, et Jean-Claude Poimboeuf, ambassadeur français au Cambodge, président cet événement important célébré sous le thème « Les Accords de Paix de Paris et la paix au Cambodge ».

Divers orateurs qui avaient joué un rôle majeur dans le processus de paix et d'anciens ambassadeurs qui avaient travaillé dans le Royaume seront invités à partager leurs points de vue sur la paix et le développement au Cambodge, a dit le communiqué.

Les membres du Parlement et du Gouvernement royal du Cambodge, le Corps diplomatique et d'autres per-

sonnes intéressées seraient également, a ajouté le communiqué, invités à assister à cette commémoration. AKP

Commerce

Rencontre entre le ministre du Commerce et les représentants de grandes entreprises françaises au Cambodge

S.E. M. Pan Sorasak, ministre cambodgien du Commerce, a participé à un déjeuner de travail organisé le 06 octobre 2016 par Jean-Claude Poimboeuf, ambassadeur français, à l'Ambassade de France à Phnom Penh.

D'après le ministère du Commerce, cet événement a réuni les représentants de principales entreprises et association françaises au Cambodge, y compris Total, Comin Khmère, la SCA (Société concessionnaires des aéroports), l'Eurocham, etc.

L'objectif de la rencontre est de présenter aux entreprises françaises l'environnement commercial du Cambodge, les nouvelles opportunités d'investissements et les réalisations obtenues récemment par le ministère du Commerce.

Il s'agissait également d'un forum pour discuter et trouver des solutions aux préoccupations de ces entreprises.

Le ministère du Commerce leur a, par ailleurs, informé des lignes politiques commerciales prioritaires en vue d'augmenter le volume commercial du Cambodge et de mieux faciliter le commerce dans la région et le monde. AKP

* * * * *

Le ministre du Commerce: Le Cambodge est devenu le premier exportateur de vêtements dans la région

Le Cambodge est devenu le plus grand exportateur de vêtements dans la région, a souligné le 18 octobre 2016 le

ministre du Commerce, S.E. M. Pan Sorasak.

Lors de la célébration du 15e anniversaire du programme de « Meilleures usines au Cambodge » (Better Factories Cambodia) tenue à l'Hôtel Sofitel Phnom Penh Phokeethra, Pan Sorasak a précisé que les exportations du Cambodge sous le système de préférences généralisées (SPG) en 2015 s'étaient évaluées à 8.037 millions de dollars américains, dont 5.741 millions de dollars pour l'exportation de vêtements et de produits textiles, ce qui rendait le Cambodge le plus grand exportateur de vêtements dans la région.

Le lien de la politique commerciale avec les normes du travail a, a-t-il ajouté, contribué à promouvoir la réputation du Cambodge en termes de l'application de la politique internationale du commerce et a transformé le Royaume en un pays modèle pour d'autres pays.

« Cela a rehaussé la confiance chez les acheteurs de marques célèbres et les a encouragés à augmenter leurs achats de vêtements et de produits textiles du Cambodge », a dit le ministre.

S.E. M. Pan Sorasak a, par ailleurs, exprimé son soutien continu à l'esprit de bonne coopération entre les institutions concernées et les partenaires de développement dans la mise en œuvre du programme de « Meilleures usines au Cambodge » pour promouvoir encore davantage la meilleure condition de travail et la protection des droits des ouvriers dans le Royaume en vue de contribuer à la réalisation de la vision nationale de transformer le pays en le Centre d'excellence de l'industrie de la confection en Asie du Sud-Est. *AKP*

Tourisme

Le Temple d'Angkor Wat, la destination la plus fascinante du monde en 2016

Le Temple d'Angkor Wat, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO et le symbole du Cambodge, a remporté la première place parmi les 500 destinations touristiques les plus fascinantes du monde entier, sur la liste de Lonely Planet 2016, selon le ministre cambodgien du Tourisme.

La Grande barrière de corail en Australie et l'ancienne cité inca Machu Picchu au Pérou ont respectivement obtenu les deuxième et troisième places, a ajouté le ministre.



Le Temple d'Angkor Wat du Cambodge (Photo: Google)

A rappeler que le Temple renommé d'Angkor Wat du Cambodge a été couronné champion dans de différentes compétitions menées par des sites d'Internet mondiaux de voyage. L'an dernier, les temples d'Angkor ont gagné la première place des meilleurs endroits à visiter du monde en 2015 pour sa « parfaite harmonie entre l'ambition créative et la dévotion spirituelle ».

En outre, le Temple d'Angkor Wat, figurant sur le drapeau national du Cambodge, a aussi classé au premier rang des monuments préférés des voyageurs, dans une compétition menée par TripAdvisor.

En 2014, Angkor Wat était le champion de la compétition Archaeo-Madness organisée par l'Institut archéologique d'Amérique à l'occasion de la Journée internationale de l'archéologie.

Situé entre les forêts tropicales du Cambodge, Angkor était une capitale de l'Empire khmer du 9^e au 15^e siècle ainsi qu'une icône artistique et architectural. *AKP*

Entretien entre.....(suite de la page 1)

Pour sa part, le chef du gouvernement royal a informé son hôte des expériences du Royaume dans le maintien de la croissance économique et de la paix, et a encouragé tous les membres de l'Organisation internationale de la Francophonie de continuer à travailler ensemble avec solidarité, et à minimiser les écarts de développement entre eux. *AKP*

Taux d'échanges étrangers au Cambodge

Le tableau suivant, publié par la Banque nationale le 19 octobre, est les taux d'échange des monnaies étrangères contre le Riel (Monnaie cambodgienne).

TAUX D'ÉCHANGE OFFICIELS : 4160 KHR/USD

N°	MONNAIES	CONVERSION	UNITE	OFFRE	DEMANDE	MOYENNE
1	Dollar australien	AUD/KHR	1	3116	3148	3132.00
2	Dollar canadien	CAD/KHR	1	3098	3129	3113.50
3	Franc Suisse	CHF/KHR	1	4101	4142	4121.50
4	Yuan (Hong Kong)	CNH/KHR	1	602	608	605.00
5	Yuan (Chine)	CNY/KHR	1	602	608	605.00
6	Euro	EUR/KHR	1	4457	4501	4479.00
7	Pounds (Royaume Uni)	GBP/KHR	1	4995	5045	5020.00
8	Dollar Hong Kong	HKD/KHR	1	523	528	525.50
9	Rupiah (Indonésie)	IDR/KHR	1000	312	315	313.50
10	Roupie (Inde)	IND/KHR	100	6085	6146	6115.50
11	Yen (Japan)	JPY/KHR	100	3910	3949	3929.50
12	Won (Corée)	KRW/KHR	100	361	365	363.00
13	Kip (Laos)	LAK/KHR	1000	500	505	502.50
14	Kyat(Myanmar)	MMK/KHR	100	320	323	321.50
15	Ringgit (Malaisie)	MYR/KHR	1	969	978	973.50
16	Dollar néo-zélandais	NZD/KHR	1	2926	2955	2940.50
17	Peso (Philippines)	PHP/KHR	100	8423	8507	8465.00
18	Special Drawing Right	SDR/KHR	1	5600	5656	5628.00
19	Krona (Suède)	SEK/KHR	1	460	464	462.00
20	Dollar singapourien	SGD/KHR	1	2929	2959	2944.00
21	Baht (Thaïlande)	THB/KHR	1	116	117	116.50
22	Dollar taiwanais	TWD/KHR	1	128	130	129.00
23	Dong (Vietnam)	VND/KHR	1000	182	184	183.00